Bulletin n°19 Juillet 2009

Association des Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs

association loi 1901 - statuts déposés le 31/12/02



Plouha fait classer ses falaises en «réserve naturelle régionale», Pourquoi Saint-Quay ne ferait-il pas classer ainsi ses Iles ?

Sommaire

VIE DE LA COMMUNE
Conseils municipaux
Avancement des projets

INTERCOMMUNALITÉ
Comparaison des principales communes

LA SNSM
à Saint-Quay-Portrieux

PROMENONS-NOUS
dans les bois…

BRÈVES

UNE TROUPE DE SCOUTS CLANDESTINS PENDANT LA GUERRE

COURRIER DES LECTEURS

VIE DE L'ASSOCIATION

Edito

Les motifs de division sont toujours multiples : l'un approuvera un projet, l'autre s'y opposera, et celui-ci souhaiterait décider à la place de son voisin ! Les oppositions sont bien normales et peuvent même être génératrices de progrès si elles ne tournent pas à l'affrontement stérilisant. En revanche les oppositions communautaires sont plus perverses, par exemple entre «identitaires» et «parisiens». Elles n'ont même plus de raison d'être à une époque où de plus en plus de gens attirés par le charme d'ici viennent s'installer de toute la France, voire de l'Europe, et où la mondialisation brasse les peuples.

Avec son port et ses plages, notre ville a vocation à redevenir une grande station nationale attirant encore plus d'*étrangers*. Alors, sachons en préserver le pittoresque et la spécificité en restant tous solidaires et amis de Saint-Quay-Portrieux et de ses environs.

Jean-Pierre Guth

Vie de la Commune

Conseil municipal du 6 mars 2009

Le point principal de l'ordre du jour était le vote du budget. Des points à éclaircir concernant l'aire de carénage et la demande d'approfondir plusieurs sujets a conduit à repousser le vote du budget à une nouvelle réunion le 11 mars.

Conseil municipal du 11 mars 2009

Le budget proposé a été voté (15 pour, 7 contre, 1 abstention), mais six conseillers ont démissionné en remettant en séance leur lettre de démission au maire. Il s'agit de Mesdames Colas-Terrien, Le Provost et Seignard ainsi que Messieurs Barbey-Chariou, Lutse et Marion. Mais notamment Messieurs Brezellec et Abbest, maires-adjoints, n'ont pas démissionné. Le conseil se retrouve maintenant avec 17 membres et peut fonctionner normalement.

Le budget prévoit une hausse de la taxe d'habitation de 2% alors que, a fait remarquer un conseiller, le maire dans son programme avait annoncé que les impôts n'augmenteraient pas. Celui-ci a répondu : «J'avais parlé en euros constants. Dans un contexte de dégradation économique (…) les recettes sont en baisse significative : il s'agit des produits des jeux du casino, des droits de mutation, de la dotation globale et des subventions (25% des recettes)». Les impôts locaux ne représentent que 35% des recettes.

Principaux postes du budget d'investissement:

- réhabilitation du cinéma, 708.000€,
- sécurisation du sentier de grande randonnée, 577.000€,
- voirie (début de l'aménagement de la rue Paul de Foucaud), 150.000€.

Changement du DGS

(Directeur Général des Services).

Le DGS est un personnage très important dans une commune : il est le chef hiérarchique de tout le personnel communal et chargé de la mise en œuvre des décisions des élus. M. Blanchet ayant demandé sa mutation, M. Landeau le remplace. Il exerçait ces mêmes fonctions dans la commune de Chavagne, en banlieue de Rennes.

Le maire l'a annoncé clairement :

le **schéma directeur** de la commune ne pourra être présenté au public avant l'automne de cette année, et le nouveau plan de circulation qui lui est nécessairement associé ne le sera donc aussi qu'à ce moment-là.

Deux bureaux d'étude travaillent actuellement sur le réaménagement des terre-pleins du Port d'Armor. Le 27 mai, ils ont donc présenté au maire leurs avant-projets qui ne peuvent encore être rendus publics. Mais de toute façon, les investissements envisagés (de l'ordre de 10 millions d'euros) ne peuvent être supportés par la commune, et le Conseil général se dit sans argent ! Il faudra donc envisager que ces investissements soient réalisés par des entreprises privées, en échange de délégations de services publics.

Par ailleurs, le bureau d'étude qui sera retenu pour les terre-pleins du nouveau port et celui qui travaille sur le schéma directeur de la ville devront se rencontrer pour proposer un plan d'aménagement de l'ensemble portuaire qui constitue un tout : le port d'Armor et le port d'échouage.

De même le projet concernant **le cinéma Arletty** est ambitieux et complexe puisqu'il s'agit qu'il «fonctionne principalement en configuration de cinéma mais la scène sera conservée pour pouvoir accueillir occasionnellement des conférences ou de petits spectacles vivants. Au-delà de la restructuration du bâtiment, la commission extramunicipale a émis le souhait de faire du cinéma un pôle d'animation culturelle optant pour la programmation de films à grande diffusion, mais aussi d' «art et d'essai» ; pour l'ouverture vers des publics scolaires à travers les dispositifs d'éducation par l'image ; et pour constituer une association de cinéphiles (voir la dernière brève en page 9). Cela ferait du cinéma un lieu convivial où les Quinocéens pourront se retrouver avant ou après les séances des professionnels» (*cf. délibération municipale du 14/5/09*).

Labellisé CNC (Centre National pour la Cinématographie), il est établi dans l'optique de répondre à un public allant de Saint-Brieuc à Paimpol. A cet effet, l'intérieur du bâtiment devra être complètement modifié, sans intervenir dans ce premier temps sur la salle Yéyé qui ne serait englobée dans cet ensemble que plus tard. Les règles et les délais administratifs sont déjà très contraignants, mais l'intervention du tout puissant Architecte des Bâtiments de France sur ce cinéma classé rend les choses plus complexes encore et plus lentes ! Ce n'est pas avant 2010 que cet ambitieux projet pourra entrer en fonction. Il est maintenant formalisé *(voir brève en page 9)* et devrait être financé à 50% par des subventions, en particulier en provenance du Conseil général, du Conseil régional et du Centre National du Cinéma, à condition de produire au moins 5 séances par semaine.

Comme l'a déclaré M. Pincemin, maire d'Etables (*OF.* du 3/4/09)) : «*Quand on devient élu, on prend conscience des temps de procédure incompressibles. C'est une bataille contre le temps*».

Intercommunalité

Comparaison des principales communes voisines

Le recensement et le budget étant maintenant acquis, *Ouest-France* a publié les principaux chiffres représentatifs des trois principales communes de notre communauté de communes. Nous vous laissons le soin d'interpréter ces chiffres fort révélateurs.

	BINIC	SAINT-QUAY PORTRIEUX	ETABLES SUR- MER
Population	3600	3326	2944
Croissance/décroissance	-160	-100	+380
Budget de fonctionnement	3,7	5,5	2,6
Budget d'investissement	4,2	4,7	2,8
Budget total	7,9	10,2	5,4
Taxe d'habitation (taux/valeur) (Variation impôts locaux)	19,4% =	18,4% +2%	17,2% +10%
Dette par habitant (variation 2008/2001)	511 (-13%)	1852€ (+58%)	358€ (-54%)

Par comparaison, on remarque que notre commune a de loin le plus gros budget de la communauté de communes, et qu'elle s'est endettée considérablement au cours des années précédentes. Par ailleurs, l'évolution des populations est représentative des prix élevés de l'immobilier qui se pratiquent dans les communes côtières et du vieillissement de leurs populations (Saint-Quay-Portrieux est la commune du département à la moyenne d'âge la plus élevée).

LA SNSM à Saint-Quay-Portrieux

Dimanche de Pâques au poste de Secours SNSM de Saint Quay… un jour comme les autres ! Rendez-vous pris avec William Abbest, président de la «station». Trois bénévoles sont dans le poste et la conversation s'engage ; l'un essaie le nouvel équipement reçu, une combinaison «fluo»… bonne qualité….ils sont contents. Puis très vite : «Il faut faire mieux connaître la SNSM», cette association basée sur le bénévolat aussi efficace que discrète.

Créée en 1865, une des premières stations de sauvetage en France, préférée à Binic par le capitaine de vaisseau de la Roche de Kerdraon, la Société Centrale des Naufragés est prise en charge après la guerre par «Les Hospitaliers Sauveteurs Bretons» qui, en 1967, fusionnent avec la SNSM ; arrivent alors les canots à moteur «tous temps» puis les vedettes (dont la dernière venue en 2007), qui remplacent le premier canot affecté à Saint-Quay : un lourd canot à rames construit en 1864, qui faisait 9,68 m de long et 2,27 de large !
La SNSM est aujourd'hui une association loi de 1901 qui assure une fonction régalienne, la sauvegarde des biens et des personnes. Son siège national assure les moyens en investissement et la nomination des présidents de station. Il y en a 13 dans les Côtes d'Armor, dont 9 permanentes et 4 saisonnières. Celle de Saint-Quay regroupe 29 bénévoles multi-compétences qui ont tous en commun une grande affection pour la mer.

Car la SNSM, c'est bien sûr «une histoire d'hommes». Au début ce sont des marins pêcheurs qui se fixent comme objectif de secourir d'autres pêcheurs. Puis très vite arrivent des bénévoles de la marine marchande, puis de la plaisance et la mission s'élargit alors à «tout le secours en mer». Les bénévoles : une population hétérogène mais complémentaire. On y trouve des jeunes, des retraités, des marins venant de la pêche, de la marine marchande, de la plaisance et de toutes professions, qui parlent avec passion de leur engagement dans la SNSM. Par exemple, à Saint-Quay, il y a 5 *patrons* pour la vedette de secours : un patron principal : Jacques Moisan, capitaine de marine marchande, et quatre suppléants : Cyril Mordelet, professeur technique, Frédéric Da Silva, lieutenant de pêche, Charles Guillaumin, retraité militaire, et Hervé Le Tirant, marine de pêche retraité. Ceux qui travaillent assurent les permanences le soir et les week-ends. Mais, selon W. Abbest, cette association doit se professionnaliser. Pour maintenir les capacités opérationnelles, il faut organiser beaucoup de formations en matière de secourisme pour tous, d'adaptation à l'environnement pour les radios , opérateurs radars, etc., et même se perfectionner en langues, en particulier l'anglais, car il y a des coopérations avec Jersey et Guernesey, et le vocabulaire de l'activité sauvetage est très spécifique.
La SNSM à Saint-Quay, comme toutes les stations permanentes, assure une permanence 365 jours par an, 24 heures sur 24 et quelles que soient les conditions météo et l'état de la mer. Elle intervient sur ordre du CROSS, et la vedette doit appareiller dans les 15 minutes avec 6 «équipiers» : 1 patron principal, 1 mécanicien, 1 radio navigant, 1 chef de pont, 2 «canotiers». Tous ont une qualification de secouriste.



La Sainte-Anne-du-Port

En service depuis 2007, la V1NG, vedette de 1e catégorie nouvelle génération, fait 15 m et 19 tonnes en charge avec 2 moteurs de 500 cv ; elle peut aller jusqu'à 24 nœuds dans des creux de 4 m ! De celles qui équipent la SNSM, c'est la 2e dans l'ordre de la performance. C'est dire l'importance de la station de Saint-Quay.

La surveillance de la pêche à la coquille est une mission importante. Saint-Quay est en contact étroit avec le SDIS : Service Départemental d'Intervention et de Secours (pompiers plongeurs) et en outre un accord a été conclu avec Erquy qui, n'ayant pas de port en eau profonde, assure la permanence haute mer alors que Saint-Quay assure la permanence basse mer. Pendant la saison, le temps de pêche est très limité et les pêcheurs doivent travailler vite. C'est dangereux et en cas d'accident physique, il faut être rapide. Il y a aussi les marins à l'eau, les incidents mécaniques, les voies d'eau… L'activité de la SNSM à Saint-Quay

concerne pour 30% la pêche et 70% la plaisance dans laquelle deux populations se côtoient : les amateurs avertis et la population qui navigue pour le plaisir. Mais de toutes façons *«en mer un incident se transforme vite en accident».*
Bilan 2008 : 49 sorties de sauvetage pur et 70 personnes secourues dont 22 sauvées d'un péril certain.

Le financement de cette association se fait pour 30% par des subventions (Etat, collectivités locales), le reste par des dons et, si l'assistance aux personnes est gratuite, l'assistance aux bateaux est payante. Dans ce cadre le président local a une activité déterminante ; il passe un temps important à trouver l'argent nécessaire à son fonctionnement : «visiter les mairies, trouver des dons de particuliers…». Car le budget d'investissement dépend du Siège national, mais le budget de fonctionnement, qui est de 50 000 €/an pour Saint-Quay, doit être trouvé localement.

Action et dévouement

Ce qui anime les bénévoles de la SNSM ? Chacun arrive avec ses motivations personnelles ; c'est d'abord «*donner de soi-même pour sauvegarder la vie des autres*» et le besoin, à titre personnel, d'avoir une action utile, valorisante à ses yeux. Les bénévoles de la SNSM sont des gens discrets dont l'action se passe en mer, loin des yeux du public, et pour la pêche aux subventions et aux dons, la discrétion est un handicap.

Notre entretien avec William Abbest se termine par la visite de la belle vedette. Elle est magnifique, insubmersible, parfaitement équipée pour les premiers secours et elle emporte à son bord une embarcation légère. On sent que tous ici en sont fiers.

Lundi matin 20 avril 2009, *Ouest France* : «*21h 30 entrée du Chenal du Légué, le Kelt de 6, 20 m rentrait quand un bout s'est pris dans l'hélice, il a pris un casier et il n'était plus manœuvrant*» explique Charles Guillaumin qui patronnait la vedette de Saint-Quay. «*La mer était trop basse pour laisser approcher la vedette, les sauveteurs ont dû mettre à l'eau une embarcation légère afin de récupérer les 2 naufragés, transis, choqués mais sains et saufs. Ils sont reconduits au port de Saint-Quay vers 23 h et remis aux pompiers. La vedette reprenait la mer pour récupérer le voilier à l'entrée du Légué : «Il fallait l'enlever car elle représentait un danger pour la navigation. On l'a dégagée et on est revenu à terre vers 3 h du matin»….*

A la lecture de *O.F.*, on a presque l'impression d'une opération de routine. Ils ont quand même passé 5 h½ en mer et je me souviens des mots du *patron* : *«en mer un incident devient vite un accident»*. Cette nuit-là c'est resté un «incident» grâce à cette merveilleuse équipe de bénévoles de Saint-Quay.

Nous devons être reconnaissants à ces «anges gardiens» qui assurent la sécurité de tous ceux qui sont en mer pour leur travail ou pour leur plaisir.

Et l'amiral Lagane, président de la SNSM, nous écrit :

«Sans altérer notre effort d'investissement pour adapter nos moyens de sauvetage, nous avons pu réaliser en 2008 les objectifs que nous nous étions fixés dans le cadre de CAP 2010» : mieux garantir la qualification de nos sauveteurs ; améliorer l'équipement individuel des sauveteurs en intervention ; adapter notre organisation de gestion et de pilotage de comptabilité pour garantir une transparence toujours meilleure à nos partenaires ; mieux positionner notre activité de formation de nageurs sauveteurs.

«Au bilan, les sauveteurs en mer restent de loin les premiers intervenants au titre du sauvetage en mer au service des CROSS, en participant à plus de 55% des opérations de jour (plus de 85% de nuit). Par ailleurs, en déployant plus de 1300 jeunes sur le littoral chaque été, la SNSM est le premier pourvoyeur de sauveteurs qu alifiés au service des maires du littoral pour assurer la sécurité de leurs plages.

«Nos principaux partenaires publics et privés traditionnels nous ont jusqu'à présent tous confirmé un soutien financier qu'ils souhaitent voir assorti d'engagements encore plus rigoureux dans notre gestion. Vous l'avez compris. Le navire SNSM tient bon le cap, mais il navigue en situation de vigilance renforcée dans un gros grain (étant donné l'environnement économique). Nous avons deux priorités pour 2009 : développer notre ressource pour poursuivre un effort indispensable de formation (nageurs sauveteurs intervenant sur les plages et sauveteurs embarqués du large) et poursuivre nos efforts pour garantir à nos partenaires une gestion toujours plus rigoureuse et frugale de ces ressources. Aux côtés des sauveteurs de Saint-Quay-Portrieux, les 7000 bénévoles des 235 stations de sauvetage du littoral et des 30 centres de formation se mobilisent dans cette perspective et font un formidable travail.

«A ces conditions nous pourrons continuer à faire vivre ce magnifique projet associatif pour que tous puissent «pratiquer la mer en confiance».

Yves Lagane

Promenons-nous dans les bois...

Mais un peu d'histoire d'abord

Au Moyen-âge les seigneurs, propriétaires des terres, échangeaient auprès des paysans l'usage des champs contre des travaux de **défrichement** des forêts. Ceux-ci pouvaient ainsi bénéficier des droits de pâturage et de coupe de bois pour se chauffer, et différents métiers se développèrent autour du bois comme ceux de sabotier ou de charbonnier.

Au XVIII[e] s., une conception nouvelle de l'exploitation de la forêt apparaît tournée vers l'industrie. Le bois est utilisé dans les mines, pour les forges, les verreries, les besoins de la marine et le chauffage. Mais les forêts sont vite mises à sac et s'appauvrissent.

Au début du XIX[e] s., la forêt n'intéresse plus l'économie et son exploitation décline jusqu'à la création du **Code forestier en 1827** qui va définir le statut des forêts de l'Etat. C'est la renaissance des forêts qui se poursuit au XX[e] s., avec les lois réglementant le défrichement et le **reboisement** (1946).

Après 1945, le **Fond forestier National** est créé car le pays manque de bois et il faut encourager les propriétaires à replanter des arbres. Hélas, 40 ans plus tard, les arbres plantés sur des propriétés morcelées et délicates à gérer n'ont que peu de valeur économique. L'état décide alors d'accompagner les propriétaires dans l'exploitation de leurs forêts en les conseillant et en les subventionnant.

Au matin du **16 octobre 1987,** les forestiers, et les Costarmoricains en particulier, découvrent un paysage dévasté ; 10 000 hectares de forêts sont détruits. Un programme de reconstitution d'urgence est conduit, les chemins forestiers sont dégagés des chablis (arbres tombés), le transport et la commercialisation de ces bois sont enclenchés.

Aujourd'hui les problèmes sont réglés et les tempêtes de 1999/2000 n'ont heureusement pas été aussi catastrophiques en Côtes d'Armor.



Les forêts des environs

En Bretagne la forêt a deux visages

- **Les massifs boisés** constituent la forêt typique :

Le Pays de la mer, *Armor,* est également le pays des bois, *Argoat*. Il compte près de 82 000 hectares de forêts répartis sur le territoire qui font le charme d'un département avant tout rural. Les essences principales de feuillus (2/3 du peuplement) sont le chêne, rouvre ou pédonculé, le hêtre, le saule, le châtaignier. Parmi eux, certains sont là depuis bien longtemps ; ainsi le saule à petite feuille a survécu à la dernière période glacière où il était bien plus répandu qu'actuellement.

Pour les essences de résineux (1/3 du peuplement), les indigènes sont le pin, sylvestre ou maritime, l'épicéa, l'if qui peut vivre plus de 1000 ans ainsi que le genévrier dont les Celtes étaient déjà coutumiers. Tous les autres conifères, sapin Douglas, chêne rouge d'Amérique ou cyprès de Lawson, ont été introduits au début du XIX[e] s. dans des parcs ornementaux et se sont bien acclimatés depuis.

- **Le bocage** est une forme de forêt bien de chez nous !

Le département des Côtes d'Armor a une particularité, sa forêt linéaire est appelée aussi *bocage*.

L'histoire du bocage breton se confond avec celle de l'agriculture. Si certains



talus et haies ont été construits très tôt pour clôturer la lande bretonne, le maillage dont nous héritons aujourd'hui, dessinant ce paysage cloisonné, est relativement récent. Constitué de talus et de haies, il a commencé dès le XVI[e] s. et s'est surtout développé entre 1850 et 1950 du fait de la répartition foncière et des besoins en bois.

Avec le remembrement des années 60,

les exploitations agricoles ont dû se moderniser et l'on assista à une érosion du maillage bocager. Il y a 60 ans, les quatre départements bretons comptaient 324 000 km de bocage ; en 1970, il n'y en avait plus que 100 000. Depuis une quinzaine d'années, le Conseil général des Côtes d'Armor mène une politique active en faveur de la reconstruction et de la pérennisation de ce patrimoine paysager.

Méfiez-vous des idées reçues

La forêt française est en péril. FAUX. La forêt recouvre plus d'un quart de notre territoire national et conquiert chaque année 30 000 nouveaux hectares.

Les ressources en bois s'épuisent. FAUX. La France récolte moins de bois chaque année qu'il n'en pousse. La pousse est de 90 millions de m^3 pour 55 millions récoltés. Une forêt régulièrement exploitée et renouvelée est un bon moyen de lutter contre l'effet de serre

On ne peut rien faire contre l'effet de serre ? FAUX. Une fois coupé, le bois continue de piéger le gaz carbonique dont l'arbre a eu besoin pour pousser. Ainsi une maison construite avec 20 m^3 de bois stocke 20 tonnes de gaz carbonique. C'est le matériau écologique par excellence !

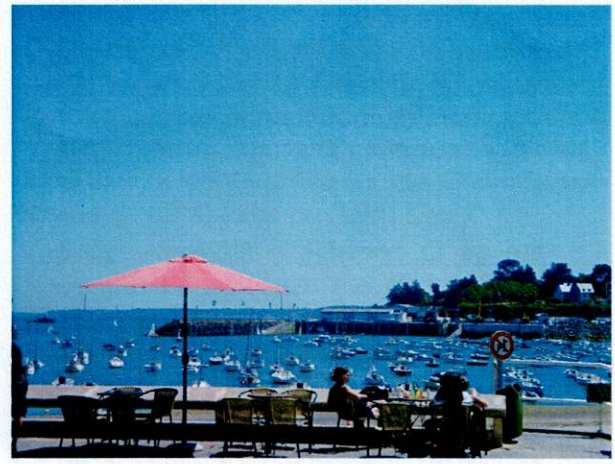
Le bois est un matériau du passé. FAUX. Ses performances en lamellé-collé sont exceptionnelles pour la construction. Source d'énergie, il ne nécessite aucun processus préalable de transformation. Ses performances sont comparables à celles du fioul ou du gaz.

Enfin, on pourrait se passer du bois. FAUX. Des arbres aux objets finis, des charpentes aux instruments de musique, de la pâte à papier aux nouveaux matériaux, de l'artisanat à l'industrie, le bois fait vivre près de 500 000 personnes en France et participe au dynamisme de secteurs les plus divers : construction, ameublement, emballage, jouets, papeterie et imprimerie…

Brèves

Nouvelles des commerces

° *Le Poisson Rouge*, le café qui s'est installé dans l'ancien hôtel de la Jetée, fait maintenant cybercafé et l'on peut y travailler sur ADSL tout en dégustant une consommation. Il a désormais l'autorisation de déployer sa terrasse sur le trottoir qui surplombe la plage du port, égayant très agréablement cet endroit.



Internet à la plage

° *Le Quin'Océan* a rouvert au port d'Armor après 2 ans de latence. Repris par un jeune couple de boulangers de Plourhan, il offre restauration sur terrasse, avec pâtisserie maison et dépôt de pain ; ce qui n'est pas négligeable pour les plaisanciers.

° Place de la Plage, la pâtisserie a trouvé repreneur. *Le Tempo* vient d'ouvrir comme salon de thé (avec dégustation de thés de Chine), bar, crêperie et glaces d'artisan. Le patron, en lien familial avec la crêperie *Fleur de blé noir*, a opté pour une rénovation totale des lieux.

° Non loin de là, sur le front de mer dominant la piscine, *Le Plongeoir,* après d'importants travaux, succède au *Phare-Felu*. Un bar repris par l'équipe du *Tartan*, de Kertugal, proposant à l'année restauration et animation chaleureuse.

°Nous présentions aussi le bar-tabac-glaces *L'écume* (dans notre précédent n° de mai) sur le terre-plein du Port d'Armor. Ce commerce, là aussi, contribue fort à l'animation d'un espace qui ne pourrait être que passage et parking. Nommons aussi le bar *L'appart* sur le terre plein du port, qui vous attend clés en main.

Avec ce regain de la restauration à St-Quay-Portrieux, qui réjouira estivants et habitants, notons aussi :

° *Un institut de beauté* et deux esthéticiennes se sont installés près de la mairie sur le boulevard Foch, dont on se prend à rêver qu'il devienne progressivement un endroit esthétique et vivant.
° *Locapêche* : sur le terrain de camping un loueur de matériel de pêche à la côte s'est installé : plus besoin de trimballer vos gaules encombrantes dans les trains et les voitures !

La fête de la coquille a été, cette année particulièrement, un très grand succès, parole de commerçants dont on connaît le pessimisme habituel. 50 tonnes de coquilles ont été vendues en trois jours, y compris des sacs de 10 kg aux enchères ; le port était noir de monde et surtout les concerts furent exceptionnels avec des artistes de renom comme Yves Duteil et d'autres.

Pêche : la ressource va mieux d'après le directeur d'une grosse organisation de producteurs français PMA (*OF du 15/3/09*). «*Actuellement le marché aurait d'ailleurs du mal à accepter plus*». Quand on vous disait que les quotas, contre lesquels s'insurgent tant les pêcheurs, constituent une bonne mesure utile…

Naufrage : en cours de dragage près du Grand Léjon, un coquillier a talonné sur une roche et coulé. D'autres pêcheurs travaillaient non loin, la SNSM est intervenue et les deux marins ont été sortis de l'eau.

Mais la pêche à la coquille est rendue fort dangereuse par la brièveté des horaires autorisés qui pousse les marins à manœuvrer dans la hâte et les accidents corporels sont fréquents. En voici un autre exemple : toutes raisons confondues, dans les douze derniers mois, 7 naufrages ont été dénombrés dans la baie, c'est beaucoup !
Le «Pavillon Bleu» pour la 11ème année consécutive a été accordé cette année au port de Saint-Quay-Portrieux pour ses efforts en matière de respect de l'environnement.

La plage de la Comtesse est remise à neuf. Les travaux entrepris cet hiver pour près de 1 M€ sont terminés et ont été réceptionnés. Cabines, douches, wc, longue rangée de sièges, réfection des escaliers, nature du sol, plantations, … et nettoyage régulier du sable, sont très appréciés par tous : la Comtesse peut être fière de sa plage. En outre, les travaux de remise en état du chemin de ronde ont été menés à bien, de là jusqu'à la plage du Châtelet.


La Comtesse en beauté

Les éoliennes : l'étude d'une ZDE (Zone de Développement Eolien) au carrefour des trois communes de Plourhan, Plouha et Tréveneuc est lancée par la Préfecture. Sont envisagées trois éoliennes de 1,5mw chacune. Par ailleurs le projet maritime de 32 éoliennes de 5mw (pales de 60 m !), dans le nord-ouest de la baie est fortement

promu par *Poweo* et son concurrent *Nass & Wind*. Des comptages d'oiseaux dans ce secteur sont entrepris pour mesurer l'impact que ce projet pourrait avoir sur eux. Mais surtout, les pêcheurs sont toujours opposés à cette implantation qui concerne une zone particulièrement favorable à la pêche à la coquille. Le port d'Armor est envisagé pour servir de base à l'entretien de ces équipements.

Des hydroliennes sont envisagées au large de Bréhat pour profiter de la puissance des violents courants marins locaux. 3 à 6 hydroliennes sont envisagées pour produire entre 4 et 6MW. Elles pourraient être raccordées dès 2011.

Le Moulin St-Michel vient de reprendre vie avec son mécanisme qui avait été détruit en 1900. Les ailes ont enfin tourné le 14 juin, journée du patrimoine local.

La zone artisanale de Kertugal s'étend sous l'égide de la communauté de communes. 16 nouvelles entreprises pourront s'y implanter.

La caserne des pompiers (SDIS, Service Départemental d'Intervention et de Secours) dont l'implantation a donné lieu à de multiples débats a enfin trouvé sa place acceptée par tous: elle sera installée à Saint-Quay-Portrieux, là où se trouvent actuellement les services techniques de la ville, à l'emplacement de l'ancienne gare. Une antenne à Binic la complètera. Sa localisation près de la voie rapide est idéale pour ce qui concerne la circulation et la rapidité d'intervention. La proximité du port permettra d'y reporter l'antenne du port qui se trouve dans les locaux de l'ancienne douane. Et les Quinocéens devraient se réjouir de ce voisinage sécurisant.

Déviation de Binic L'accord est intervenu sur le tracé : rappelons qu'elle doit partir de la descente sur Binic, quand on arrive de Saint-Brieuc, et rejoindre la route actuelle près de la piscine *Goelys*. Des travaux de sécurisation de la route vont intervenir sur Etables dès maintenant, mais sur Binic les enquêtes nécessaires et les achats de terrains ne permettront le début des travaux que vers 2014 pour durer deux ans. Le coût prévu est de 15 M€ pris en charge par le Conseil général. Par ailleurs le tracé d'une voie rapide sur Etables, près de la Chapelle N.-D. d' Espérance notamment, nécessitera des dérogations vis-à-vis de la Loi Littoral.

Le captage de l'eau de l'Ic, la rivière qui coule à Binic, a été interrompu en mars. La teneur en nitrates, supérieure à 50mg/litre, ne permet pas avec les procédés actuels d'éliminer suffisamment ces nitrates pour la rendre saine, et la France, avec les autres pays d'Europe, a pris l'engagement de ne pas pomper dans une eau superficielle contenant plus de 50mg de nitrates par litre. L'unité de dénitratation mise en place en 1998 et qui avait donné lieu, déjà à l'époque, à de fortes critiques, est donc fermée. Cependant le Syndicat des Eaux de l'Ic auprès duquel Veolia s'approvisionne pour distribuer l'eau n'arrête pas son activité pour autant, car il gère de multiples équipements et nous serons approvisionnés par lui à partir du Gouët, la rivière de Saint-Brieuc. L'origine de cette pollution se trouve principalement dans les élevages porcins et les engrais utilisés par les agriculteurs locaux. Le prélèvement de l'eau est donc interrompu, mais le captage sera maintenu en état car on peut espérer que dans les années futures la pollution diminue ; en outre, cette source pourrait être réutilisée en cas de grave pénurie. Mais l'approvisionnement en eau de la région est un problème très grave que nous nous proposons de traiter de manière plus approfondie dans un prochain numéro.

René Le Cam, Le poète Quinocéen, prépare un nouvel ouvrage fort illustré et très approfondi sur l'histoire du port. La souscription est ouverte auprès de l'auteur pour 30€ (tél : 06 73 45 27 93). Le livre sera disponible à partir du 15 juillet et René Le Cam se tiendra chaque jour à la chapelle Sainte-Anne pour le dédicacer.

Maurice Denis Une exposition rétrospective de ses œuvres dans les «Côtes du Nord» se tient du 6 juin au 5 octobre à la Roche-Jagu.

L'association «Ciné St Ké» a été créée le 20 juin, dans le cadre d'une commission extra-municipale. Elle vise à «*accompagner, favoriser, développer, l'activité cinéma*». Les animateurs en sont Claude de Barneville, Malika Boulais, Michel Le Tallec, Jean-Michel Forest. Une bonne soixantaine de personnes ont chaleureusement participé à cette première rencontre.

* * * *

UNE TROUPE DE SCOUTS CLANDESTINS PENDANT LA GUERRE

Dès l'été 1939, on sent venir la guerre. Des vacanciers restent, des réfugiés arrivent du reste de la France et Saint-Quay-Portrieux se surpeuple momentanément. Cela permet de constituer une meute de louveteaux, puis une troupe scoute, et se créent ainsi des liens entre toutes ces populations.
En juin 40, les soldats allemands arrivent et interdisent tout ce qui touche au scoutisme pour au moins trois raisons : d'abord c'est d'origine anglaise, ensuite l'armée française vient d'être dissoute et le scoutisme pourrait former des troupes paramilitaires, et enfin la générosité de l'idéal scout est incompatible avec le nazisme. La meute de louveteaux est alors dissoute mais la troupe va survivre dans la clandestinité.

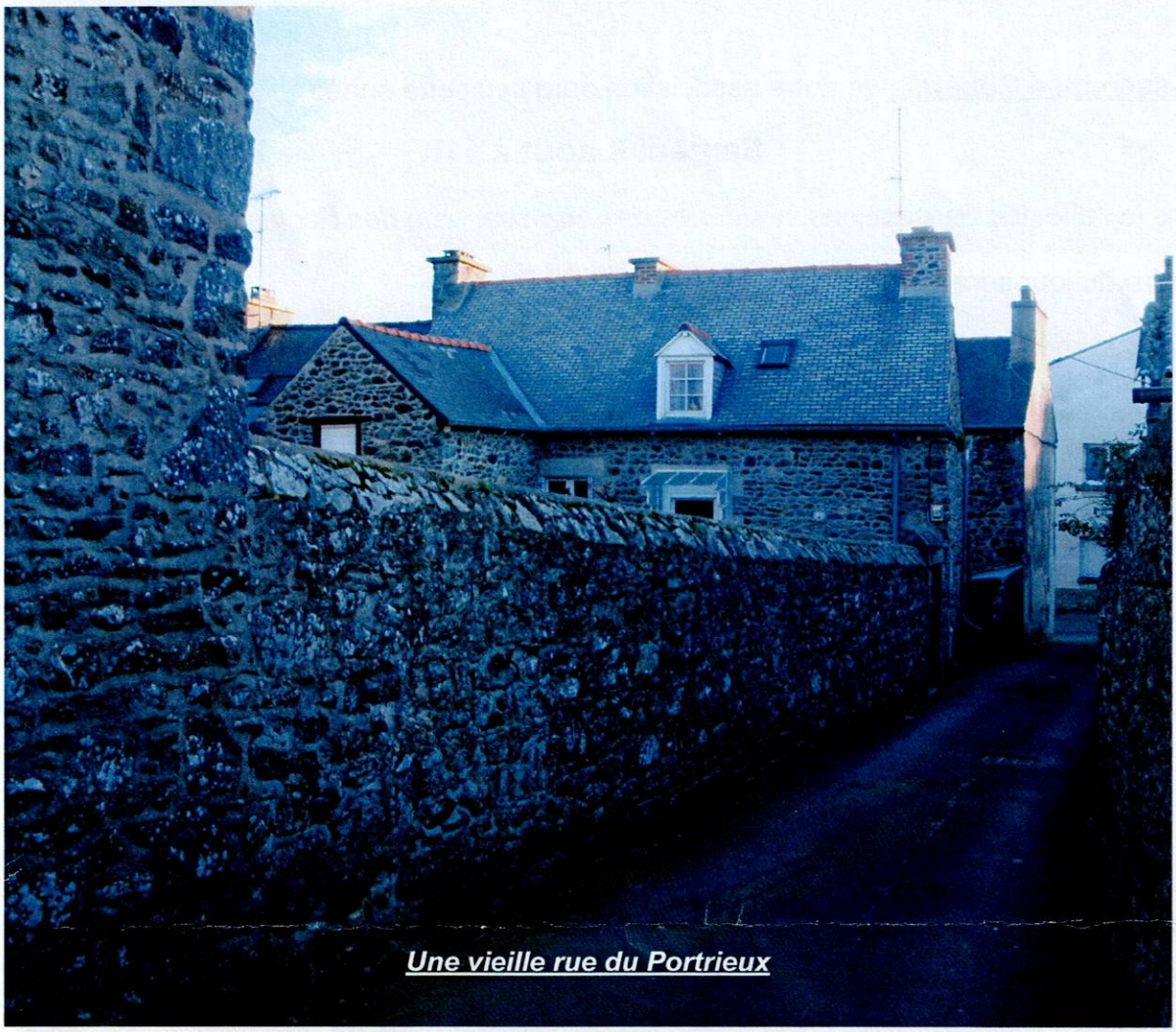
Elle est formée de 24 garçons [2], plus un chef et un aumônier. Le local des réunions est au premier étage d'un vieux bâtiment actuellement en rénovation rue Jeanne d'Arc, juste à gauche de l'actuel magasin Spar. Aucune décoration aux murs. Chacun apporte sa ficelle et son livre de chants, mais par prudence on chante peu. Aucun uniforme, bien sûr. Dans ces réunions, cours de morale, de civisme, d'hygiène, de secourisme, de nature, de botanique, de zoologie, d'astronomie, et de matelotage avec les ficelles. On fait des sorties dans la nature, vers la Ville Mario ou la vallée de Gâcon, agrémentées de jeux de piste. On s'éloigne ainsi des rivages, zones surveillées par les Allemands. Surtout on reste prudents et discrets. Chaque scout sait que le scoutisme est interdit. La vingtaine de familles, de toutes origines, régionales et sociales, se fait confiance pour la discrétion absolue. C'est remarquable. Des historiens ont dit qu'en France, sous l'occupation, il y avait eu beaucoup de dénonciations. Sur le scoutisme à Saint-Quay, rien ! Un soldat allemand a même été naïf. Croisant les scouts qui marchaient en file indienne avec l'abbé Rolland dans la vallée de Gâcon, il a félicité l'abbé : «Belle discipline !»

Nous n'avions pas l'impression d'être des héros. De plus, à l'époque, en France, presque personne n'imaginait l'horreur des camps de concentration.

Le 4 août 1944, Saint-Quay-Portrieux est libéré. Des résistants y entrent, les soldats allemands et biélorusses s'en vont.
Deux jours plus tard, le chef Labaume réunit la troupe devant le monument aux morts et déclare : «Nous n'avons plus à cacher notre qualité de scouts de France.» Nous sommes fiers. Aussitôt la troupe recrute deux garçons dont les parents avaient préféré être «prudents». Nous accueillons fraternellement ces nouveaux. Nous nous montrons aussi fraternels envers l'un de nous dont la mère est tondue comme prétendue «collaboratrice». Elle tient un petit hôtel au Portrieux et a été accusée par un rival qui veut lui prendre son fond de commerce et qui y parvient, hélas !
Enfin à l'automne 1944, la troupe scoute de Saint-Quay se disperse. Les réfugiés partent. Plusieurs vont au collège de Guingamp où ils feront partie d'une autre troupe. Roland Hervé s'oriente vers l'Armée, Francis Robert vers la Gendarmerie, Jean-Claude Lucas vers l'hôtellerie à Saint-Quay et Jacques de Bernon, le CP des Ecureuils, devient prêtre missionnaire en Afrique et plus tard créera même un nouveau diocèse à Maroua, à l'extrême pointe du nord du Cameroun dont il deviendra le premier évêque. Le scoutisme peut mener à tout !

[2] Les 24 garçons sont : Gérard, Michel et André Délépine, Jacques de Bernon, Henri Berthelot, Georges et Henri Béthis, Francis Boschat, Michel Chevéder, André Cordillet, Bernard Coupin, Pierre Guillou, Roland Hervé, Jean et René Jannic, Michel et Loulou Joannès, Henri Le Guen, Michel Le Treust, Jean-Claude Lucas, Alain Marion, Alain de Penanster, Francis Robert et Claude Sand. L'aumônier est le discret abbé Roger Rolland, le chef est Jean Labaume assisté d'un garçon plus âgé que nous, Gérard Delépine.

Courrier des lecteurs



Une vieille rue du Portrieux

Nous ouvrons ici une rubrique nouvelle qui vous permettra de faire part de vos suggestions concernant Saint-Quay-Portrieux afin que notre commune s'améliore. Qu'est-ce qui vous choque, que proposez-vous ? Deux sujets nous ont déjà été communiqués.

L'avenue de la Comtesse, *les beaux jours d'été est incapable d'accueillir tous les automobilistes qui voudraient s'y garer. Aussi ces insolents personnages s'installent-ils sans vergogne sur les trottoirs alors que justement des enfants et des poussettes requièrent ce passage sans danger qui leur est réservé pour descendre à la plage ou en remonter.*
Ne pourrait-on aménager différemment ce large espace disponible pour faire stationner autant, voire plus de voitures, tout en rendant impossible le stationnement sur le trottoir ? Quant à ceux qui ne trouveront pas de place, il faut leur signaler le parking de la poste, et ils pourront se rendre à la plage agréablement grâce à ce large trottoir rendu à sa fonction ! Je me tiens à votre disposition pour vous expliquer plus en détail ma proposition. Cordialement vôtre.

Jeanne Servière

Attention, rue dangereuse !

*La **rue Poincaré** est assez étroite, à double sens, sans trottoirs, presque rectiligne ; et l'on y roule roule bon train…*
Les dangers sont accrus à l'entrée du terrain de sport et du parking de la Salle de l'Espérance (avec ses fréquentes activités de loisirs, de sport et de danse, pour tous, à toute heure).
En entrant, les voitures prennent le tournant du parking en frôlant les portails des riverains qui sortent directement de chez eux sur la chaussée ! En sortant du parking, voitures, mobylettes et vélos, piétons de tous âges sont obligés de s'engager à l'aveuglette et risquent de se faire heurter. De plus, les scolaires qui rejoignent leur séance de plein-air traversent cette zone dangereuse avec la vivacité de leur jeunesse. Naguère une barrière-levier existait. Pourquoi ne pas la rétablir à cette entrée de parking, sans attendre d'être témoins de dommages corporels et matériels ? L'accès aux véhicules se ferait uniquement à partir du bas, rue Le Conniat, en face des tennis. Le trafic serait réduit dans cette rue Poincaré très empruntée et les dangers potentiels carrément supprimés.

Claude de Barneville

Vie de l'Association

L'Assemblée Générale de notre association aura lieu cette année

Samedi 8 août à 11h

dans la salle des Associations, *résidence des Mimosas, rue des Ecoles*.

L'ordre du jour sera :

- Rapport moral du président
- Rapport financier du trésorier
- Renouvellement partiel du comité
- Questions diverses

Si vous ne pouvez y participer ou êtes dans l'incertitude à ce sujet, veuillez nous faire parvenir la procuration ci-jointe.

L'AG sera suivie d'un apéritif permettant aux participants de se rencontrer.

PENSEZ À VOTRE COTISATION (15 €)
METTEZ-VOUS À JOUR LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



29. Portrieux-les-Bains (C.-du-N.). — Un coin du Port et les Hôtels A. B.

Association des Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs
B.P. 32
22410 Saint-Quay-Portrieux

Président — Jean-Pierre Guth — alsajpg@aol.com
Vice-présidents — Blandine de Soultrait — pensoul@hotmail.fr
René-Yves Drouin — labourgade0902@orange.fr
Secrétaire — Martine de Penanster — martinedepenanster@yahoo.fr
Trésorier — Bernard d'Herbécourt — bdherbecourt@wanadoo.fr

mise en page et impression PIQ - 02 96 70 39 15